



LIMINAIRE CSAL DU 3 AVRIL 2024

M Le Président,

L'attaque terroriste du 22 mars, qui a fait 143 morts en Russie, nous rappelle le climat d'insécurité généralisé et permanent tant sur le plan international que national. Suite à ces événements, le gouvernement a relevé le plan Vigipirate à son niveau le plus élevé : le niveau Urgence Attentat. C'est dans ce contexte anxiogène sur le plan sécuritaire où la vigilance accrue de tous est de mise que la campagne IR 2024 va se dérouler.

Pour rappel, en matière de sécurité de ses personnels, l'employeur donc la DG a une obligation de moyens. Quels sont ces moyens supplémentaires alloués à la DGFIP pour assurer la sécurité de ses agents au niveau local durant la période de l'année la plus tendue en termes d'accueil ?

Les personnels d'accueil, en première ligne ont-ils été sensibilisés aux bons réflexes à adopter ? La formation à la procédure à suivre en cas d'alerte évoquée lors de la dernière formation spécialisée pour tous les personnels concernés est-elle programmée avant le début de la campagne ?

En parallèle à cette menace, se pose également la problématique de la sécurité informatique dans notre administration où le tout numérique tend à devenir la norme. Au vu de la recrudescence des cyber attaques, comme celle du 12 février dernier à l'encontre du site de la CAF (vol des données de 600 000 allocataires) nous pouvons légitimement nous demander si les moyens mis en place contre ces risques à la DGFIP sont suffisants.

Pour revenir à la campagne IR à l'ordre du jour de ce CSAL, et tout d'abord concernant le bilan 2023, il est inacceptable de toujours en appeler au ressenti des agents, quand nous sommes face à des faits avérés et quantifiables auxquels vous faites vous-même référence dans vos documents préparatoires.

Ainsi les agents nous ont pas eu le sentiment d'être débordés : ils l'ont été !

Ils n'ont pas eu le sentiment d'une campagne compliquée : elle l'a été !

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 5 jours ouvrés en moins en 2023 et pourtant une augmentation globale des flux d'accueil de 13 %, augmentation de plus de 33 % des courriels.

Les problèmes applicatifs rencontrés lors de la campagne 2023 ne relèvent pas non plus du ressenti, pas plus que les 2200 e-contacts en stock.

Le bilan de l'année écoulée, laisse espérer que la DG aura tiré les leçons du fiasco GMBI...La CGT Finances publiques du Tarn, ne peut que constater qu'en matière d'anticipation, la DGFIP n'excelle pas, loin de là.

Cette nouvelle campagne IR est axée sur les objectifs du COM 2023-2027 : à savoir encourager le civisme fiscal, lutter contre la fraude déclarative et améliorer la qualité de service rendu à l'utilisateur.

Des objectifs certes louables ! Il est cependant à déplorer que les leviers utilisés pour y parvenir reposent principalement sur l'intelligence artificielle, la dématérialisation à outrance et le déport de la mission d'accueil de plus en plus important vers les partenaires France Services et les tchabots.

De manière générale, le COM qui fixe les lignes des orientations stratégiques de la DGFIP pour 2023 à 2027 est plus une énumération d'objectifs sans moyens réels pour y parvenir.

Pour la CGT Finances Publiques 81, une seule solution : l'emploi !!! Avec un effectif suffisant nous aurions non seulement la capacité de faire un accueil physique de qualité, mais aussi d'avoir des délais de réponse satisfaisants pour les e-contacts et d'être efficaces afin de détecter les fraudes déclaratives.

A la lecture du fond documentaire de ce CSAL, optimiste sur les objectifs fixés malgré les effectifs en baisse : nous en concluons que tout devrait donc bien se passer et que l'on peut toujours faire plus avec moins.

Alors pourquoi s'entêter à refuser de donner le pont naturel du 10 mai ???